

Les rapports au conseil national

Imaginons ensemble notre énergie de demain



Groupe de contact des entreprises de l'énergie : Investir et produire en France pour réussir la transition énergétique - 12 propositions

Président : François Michel (Saint-Gobain)

Secrétaire : Gilles Vermot-Desroches (Schneider Electric)

Secrétariat général : Léna Spinazzé

Le groupe de contact des entreprises de l'énergie

Conformément à la charte du débat, « le groupe de contact des entreprises de l'énergie permet un dialogue organisé et transparent avec l'ensemble des acteurs économiques de l'énergie. Ce groupe vise à proposer à ces entreprises un espace d'échange pour alimenter les débats, en particulier sur la faisabilité des différentes options et sur les implications de ces options en termes de coût, de bénéfice et de structuration industrielle. »

Composition

Le groupe de contact des entreprises de l'énergie a réuni cent trente entreprises, associations, fédérations professionnelles (liste des membres en annexe). Il a été dirigé par François Michel, directeur du plan et de la stratégie du groupe Saint-Gobain, avec pour secrétaire Gilles Vermot-Desroches, directeur du développement durable de Schneider Electric.

En son sein, un « noyau dur » de trente organisations s'est réuni à quatre reprises entre le 30 janvier et le 2 avril 2013 pour organiser puis synthétiser les travaux du groupe.

Modalités de travail

Celui-ci a proposé au Comité de pilotage du débat de formuler de manière proactive des propositions au Conseil national du débat. Pour ce faire, il s'est organisé en cinq groupes de travail ouverts à l'ensemble des membres du groupe de contact, selon cinq thèmes représentant différents types d'acteurs économiques de la transition énergétique : entreprises consommatrices d'énergie, filières de l'efficacité énergétique, énergéticiens, opérateurs de réseaux de transport et de distribution d'énergie, acteurs du transport et de la mobilité.

Ces groupes de travail ont réuni chacun une trentaine de participants, et ont été coordonnées par :

- Groupe 1 - « Faire de la transition énergétique un levier de compétitivité pour la France » : Fernand Felzinger (Uniden) et Jean du Rusquec (Total)
- Groupe 2 - « Maîtrise de la consommation d'énergie dans les bâtiments et l'industrie » : Marie Mugler (Dalkia)
- Groupe 3 - « Filières industrielles de la production d'énergie » : Jean-Louis Bal (SER), Goulven Graillat (EDF) et Thierry Kalfon (GDF-Suez)
- Groupe 4 - « Infrastructures de réseau » : Hervé Mignon (RTE)
- Groupe 5 - « Transition énergétique dans les transports » : François Valmage (Alstom)

Restitution

Les travaux des groupes ont donné lieu à cinq rapports, disponibles sur le site internet du débat (rubrique « cahiers de participations »), puis leurs recommandations ont été synthétisées sous la forme de douze propositions communes du groupe de contact des entreprises de l'énergie. Celles-ci ont été discutées lors d'une séance plénière du groupe de contact des entreprises de l'énergie, qui s'est déroulée le 10 avril en présence de Mme Delphine Batho et d'une centaine de participants. Elles ont ensuite été présentées au Conseil national du débat à l'occasion d'une audition le 25 avril 2013.

Ces propositions sont présentées ci-après, suivies d'une diapositive de synthèse par groupe de travail.

**Investir et produire en France
pour réussir la transition énergétique
12 propositions**

Groupe de contact des entreprises de l'énergie



**Investir et
produire en
France pour
réussir la
transition
énergétique**
12 propositions
25 avril 2013



Un exercice inédit de dialogue avec les entreprises de l'énergie

« Le groupe de contact des entreprises de l'énergie permet un dialogue organisé et transparent avec l'ensemble des acteurs économiques de l'énergie.

Ce groupe vise à proposer à ces entreprises un espace d'échange pour alimenter les débats, en particulier sur la faisabilité des différentes options et sur les implications de ces options en termes de coût, de bénéfice et de structuration industrielle. »

Charte du débat national sur la transition énergétique

Un exercice inédit de dialogue avec les entreprises de l'énergie

- La composition du groupe de contact des entreprises de l'énergie, qui compte **130 membres** – entreprises, associations, fédérations professionnelles – a été établie par le comité de pilotage de la transition énergétique.
- Le Groupe a été **installé le 31 janvier 2013 par Delphine Batho, Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie**. Dans un premier temps, le Groupe a été chargé de réfléchir aux filières industrielles et à l'efficacité énergétique pour alimenter les travaux du conseil national. Les membres du groupe de contact se sont **très fortement mobilisés pour cet exercice**. Une première synthèse des travaux du groupe de contact a été présentée à la Ministre le 10 avril.
- Les travaux du groupe ont été **suivis par le comité de pilotage de la transition énergétique, en particulier Anne Lauvergeon et Michel Rollier, et par le secrétariat général du débat**.

Un exercice inédit de dialogue avec les entreprises de l'énergie

- Le groupe de contact des entreprises de l'énergie s'est organisé en **cinq groupes de travail** thématiques regroupant chacun 30 à 40 participants :
 - Compétitivité de l'approvisionnement énergétique
 - Filières industrielles de la maîtrise de la consommation dans l'industrie et le bâtiment
 - Efficacité énergétique dans les transports
 - Filières industrielles de l'offre d'énergie
 - Infrastructures de réseaux
- Le Groupe s'est également doté d'une présidence et d'un secrétariat.

Investir et produire en France pour réussir la transition énergétique

Nos convictions d'entreprises :

- La France dispose d'**atouts majeurs** pour réussir sa transition énergétique, en particulier un savoir-faire reconnu mondialement en matière de production, de transport et de distribution d'énergie, entretenu par des filières de formation de référence, un parc nucléaire et hydroélectrique qui permet au pays d'avoir accès à une électricité compétitive et décarbonée, et un environnement naturel favorable au développement des énergies renouvelables.
- La France compte ainsi plusieurs acteurs énergétiques qui sont des **références mondiales** dans leurs secteurs respectifs. Petites et grandes, ces entreprises veulent jouer un rôle majeur dans la transition énergétique pour assurer la sécurité d'approvisionnement, réduire la dépendance énergétique du pays et lutter contre le changement climatique.
- L'industrie et les transports ont également engagé **un travail considérable pour réduire leur consommation énergétique et leurs émissions de CO₂**, là encore permettant l'émergence de champions mondiaux.
- C'est à partir de ces atouts qu'il convient d'orienter la transition énergétique de la France, **en tenant compte de l'état du monde qui nous entoure**. Nombre de pays concurrents ont en effet un système énergétique moins efficace et moins propre que le nôtre mais une énergie nettement moins chère car basée sur des ressources domestiques abondantes, comme l'illustrent le cas du charbon chinois ou du gaz de schiste américain.

Groupe de contact des entreprises de l'énergie – 25 avril 2013

5

Garantir une offre énergétique compétitive dans la durée pour produire en France plutôt qu'à l'étranger

- 1) Donner la priorité à la **compétitivité de l'offre énergétique** est indispensable pour notre industrie, pour l'emploi et le pouvoir d'achat des ménages, et pour réussir la transition énergétique : **Produire en France plutôt qu'à l'étranger émet moins de CO₂**.

La compétitivité – en termes de prix de l'énergie, de qualité de fourniture et de sécurité d'approvisionnement – doit être le critère prioritaire de choix pour guider et programmer l'évolution du mix énergétique.

- 2) A court terme, traiter la question spécifique des **industries intensives en énergie**, menacées par le différentiel de coût énergétique entre la France et ses grands concurrents.

Groupe de contact des entreprises de l'énergie – 25 avril 2013

6

Donner la priorité aux efforts d'économie d'énergie dans le bâtiment, en suivant la voie de l'industrie et des transports

- 3) Concentrer en priorité la politique de maîtrise de la consommation d'énergie sur la **rénovation du bâtiment**, qui représente le plus gros gisement d'économies économiquement accessibles. L'offre doit être davantage structurée (combinaison efficacité passive, active, EnR, CPE, effacement...) et professionnalisée (formation des acteurs). La demande doit être déclenchée aux moments clés, y compris par des obligations, et accompagnée, notamment financièrement.
- 4) Continuer par ailleurs à **encourager les progrès d'efficacité énergétique dans l'industrie et les transports** – deux secteurs où de vastes programmes d'économies sont en cours – selon une trajectoire soutenable socialement et industriellement. Dans les transports, jouer sur trois leviers principaux : accélérer les gains d'efficacité énergétique dans les filières existantes, en particulier par l'innovation ; diversifier les sources d'énergie ; et améliorer la gestion du trafic, des infrastructures et de l'inter-modalité.
- 5) Avec la reprise économique, **le prix du CO₂ devrait être progressivement ramené, au plan européen, à un niveau incitatif**, tout en préservant les secteurs industriels exposés à la concurrence internationale.

Ne pas opposer énergies matures et énergies renouvelables : les deux vont de pair (1/2)

- 6) Piliers de l'outil industriel français, **les filières matures de production d'énergie ne doivent pas être déstabilisées** car elles ont un rôle pivot dans la transition énergétique.
 - Le parc nucléaire, qui est avec le parc hydro-électrique un atout fondamental du pays, constitue un véritable socle de compétitivité au service de la réussite de la transition énergétique. A cet égard, la prolongation durable de son fonctionnement doit être recherchée, sous réserve des approbations de l'Autorité de Sûreté Nucléaire.
 - Le gaz doit être considéré comme une bonne énergie de complément. Dans ce cadre, il convient d'évaluer le potentiel national des gaz de schiste et les modalités possibles de leur exploitation dans des conditions respectueuses de l'environnement, en particulier au bénéfice des industries intensives en énergie.
 - Le pétrole reste durablement incontournable dans le transport.
 - Les autres filières matures (cogénération, cycle combiné à gaz, éolien terrestre...) doivent également pouvoir compter sur un cadre de développement stable.

Ne pas opposer énergies matures et énergies renouvelables : les deux vont de pair (2/2)

- 7) En complément, **le développement des nouvelles filières énergétiques, en particulier renouvelables (éolien *offshore*, solaire, biomasse, bois, chaleur...), qui prendront une part croissante du mix énergétique, doit faire l'objet d'un soutien large et prévisible.**
 - Ce soutien doit viser à la fois la recherche, le développement, la démonstration et la garantie de débouchés domestiques adéquats dès que cela fait sens économiquement ;
 - Le succès des politiques de soutien doit être mesuré à l'aune d'un double objectif : dépasser assez rapidement le seuil de compétitivité et faire apparaître en France une nouvelle offre industrielle exportable.

Lever tous les obstacles aux investissements et à l'innovation dans l'énergie

- 8) Programmer et définir un cadre favorable pour **financer les investissements massifs** à réaliser dans l'énergie et donner aux acteurs une **visibilité suffisante** et un cadre administratif adapté. En particulier, mettre en place des prix de l'énergie qui reflètent leurs coûts, et simplifier la réglementation.
- 9) Ces exigences, en particulier la **simplification des procédures administratives**, s'imposent notamment **pour les infrastructures de réseaux énergétiques** dont l'évolution est indispensable pour accompagner la mutation de l'offre et de la demande énergétique, et pour permettre des expérimentations de *smart grid*, de *smart cities* et de stockage de l'énergie.
- 10) S'appuyer fortement sur la **recherche et l'innovation** pour diversifier l'offre énergétique et optimiser l'amélioration de l'efficacité énergétique. A cet effet, accélérer le développement d'une large filière de recrutement et de formation de techniciens et d'ingénieurs à destination des entreprises de l'énergie.

- 11) **Informers les ménages, les collectivités publiques et les entreprises en continu et de manière précise** sur les paramètres de la transition énergétique pour permettre une évolution progressive et raisonnée de leurs comportements.
- 12) **Intégrer dans la durée les entreprises de l'énergie au pilotage de la transition énergétique.**

Groupe de contact des entreprises de l'énergie



**Faire de la
Transition
Énergétique un
levier de
compétitivité pour
la France**



« Faire de la Transition Énergétique un levier de compétitivité pour la France » (D. Batho)

- **La compétitivité énergétique du site France est en recul :**
 - L'Europe est devenue une zone d'énergie chère, au détriment de l'ensemble des acteurs économiques
 - Une érosion de la compétitivité énergétique de la France par rapport aux pays concurrents, notamment pour les industries énergie-intensives.
- **Pour une transition énergétique maîtrisée et compétitive :**
 - Le critère de compétitivité-coût de l'offre énergétique doit guider le choix du mix énergétique et son calendrier. Comme premier levier, prolonger le parc nucléaire, sous réserve des approbations de l'Autorité de Sûreté Nucléaire
 - Effort de R&D pour accélérer la maturation technologique et l'industrialisation des ENR
 - Maintenir la compétitivité des réseaux
- **Redonner de la visibilité et réduire en urgence le handicap prix pour les énergie-intensifs:**
 - Utiliser tous les leviers disponibles pour maîtriser les facteurs de coût d'accès à l'énergie et valoriser l'apport des industriels à la TE (cogénérations, effacements)
 - Trouver de manière urgente et prioritaire la solution à la dégradation de la compétitivité des électro-intensifs et des gazo-intensifs, en situation critique. Dans ce cadre, évaluer le potentiel national des gaz de schiste et les modalités possibles de leur exploitation dans des conditions respectueuses de l'environnement.

Groupe de contact des entreprises de l'énergie

Groupe de contact des entreprises de l'énergie



Maîtrise de la consommation d'énergie dans les bâtiments et l'industrie



Accroître l'effort sur le bâtiment – le poursuivre dans l'industrie

- Des gisements importants, un programme réaliste et rentable, finançable sans fonds publics supplémentaires... mais pas sans action publique : 200 000 emplois, 8Md€ de travaux / an
- L'offre existe ; elle doit se structurer et se professionnaliser : combiner EEA / EEP / ENR / CPE sur la durée, former les acteurs, innover pour réduire les coûts
- La demande doit être déclenchée, orientée, accompagnée : obligation de travaux aux moments clés, diagnostics et audits incontestables, approche en coût complet sur la durée, conseil et information pour hiérarchiser les solutions
- Des financements : d'abord par les économies d'énergie, avec simplification et adaptation des outils existants pour l'amorçage des opérations, adossées à des diagnostics solides et à des engagements de résultats. Le dispositif des CEE, utile à l'industrie, doit être réformé.

Groupe de contact des entreprises de l'énergie

Groupe de contact des entreprises de l'énergie



Filières industrielles de la production d'énergie



Synthèse et propositions des filières industrielles de la production d'énergie

- ▣ Des filières d'excellence qui contribuent de façon décisive à la compétitivité et à l'emploi
 - ▣ Un rôle essentiel dans la mise en œuvre des politiques énergétiques : sécurité d'approvisionnement, compétitivité et pouvoir d'achat, lutte contre le changement climatique, recherche et innovation
 - ▣ Un environnement économique et réglementaire européen difficile et une transformation profonde des métiers
 - ▣ Face à des besoins d'investissement élevés, nécessité de consolider les avantages compétitifs des filières matures et de favoriser l'émergence des filières nouvelles
- ▣ **VISIBILITE** : Évaluer une trajectoire crédible de demande énergétique et de substitution d'usages et déterminer une feuille de route ajustable pour les investissements
 - ▣ **STABILITE** : Maintenir un cadre réglementaire et fiscal clair
 - ▣ **SIMPLIFICATION** : Rationaliser les procédures administratives
 - ▣ **SECURITE** : Permettre aux entreprises de couvrir leurs coûts d'exploitation et d'investissement afin d'assurer le financement de la transition
 - ▣ **INCITATION** : Rétablir un prix incitatif du CO₂ au plan européen, tout en préservant les secteurs industriels exposés à la concurrence internationale
 - ▣ **MOBILISATION** : Mettre en place des contrats État/entreprises

Groupe de contact des entreprises de l'énergie

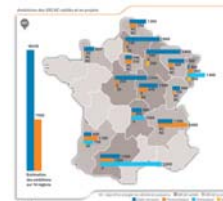


Infrastructures de réseau



Le réseau, vecteur de compétitivité et de sécurité

- ❑ Développer le réseau comme un instrument d'optimisation de la transition énergétique
- ❑ A court terme :
 - Rationaliser les procédures administratives, notamment du transport d'électricité, pour permettre l'essor des énergies renouvelables, à l'instar des mesures prises dans d'autres pays européens ;
 - Sécuriser les investissements dans le réseau de distribution, auquel se raccordent 95 % des EnR, y compris le déploiement de compteurs intelligents et d'infrastructures de recharges pour des moyens de transport ;
 - Favoriser la complémentarité des réseaux locaux entre les différentes énergies, en milieu urbain et rural : gaz, chaleur, électricité.
- ❑ A long terme :
 - Poursuivre la mise en œuvre des démonstrateurs pour l'insertion d'énergie renouvelable électrique et gaz avec un soutien financier adapté ;
 - Favoriser l'innovation en matière de recherche pour le développement de solutions de *smart grid* (traitement numérique, ...), de *smart cities*, de stockage et de supergrids ;
 - Accentuer l'interopérabilité entre les réseaux à une maille plus large.



Groupe de contact des entreprises de l'énergie

Groupe de contact des entreprises de l'énergie



Transition énergétique dans les transports



TRANSITION ENERGETIQUE DANS LES TRANSPORTS

•AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ ENERGETIQUE DANS CHAQUE FILIERE:

- Développer la connaissance/suivi de la consommation et des émissions de CO₂ (professionnels & usagers).
- Soutenir les innovations technologiques pour que chaque filière puisse délivrer les améliorations de performance énergétique du matériel de transport (propulsion & auxiliaires) conformes à ses engagements.
- Favoriser les comportements d'éco-conduite par la formation initiale et la communication.

•GESTION ET FLUIDIFICATION DU TRAFIC POUR REDUIRE LES CONSOMMATIONS D'ENERGIE:

- Mieux répartir le trafic pour une meilleure utilisation des infrastructures existantes: mécanismes de régulation dynamique (vitesses et feux), systèmes d'information sur l'état du trafic (ITS, messages variables).
- Optimiser le roulage au sol [*aérien*], fluidification des circulations dans les zones denses [*ferroviaire*].
- Étudier/expérimenter péage urbain, et voies dédiées aux véhicules ou solutions (co-voiturage) moins émetteurs de CO₂.

•EVOLUTION DU MIX ENERGETIQUE TRANSPORTS:

- Définir des scénarii crédibles à horizons 2025-2030-2050 (faisabilité technologique, bénéfiques, coût global, infrastructures) de la demande énergétique et de l'évolution du mix d'énergie dans les transports.
- Soutenir les filières d'énergies alternatives(biocarburants/électricité/GNV/GNL) véhicules et infrastructures spécifiques.

•ORGANISATION DU TRANSPORT:

- Soutenir les mobilités collaboratives, meilleur remplissage des véhicules (incitations financières, stationnement, voies dédiées), substitution possession/location, meilleure connaissance des flux de personnes et de marchandises (données TIC).
- Optimiser la chaîne de valeur de la logistique urbaine, véhicules propres pour le dernier km, valorisation du transport de marchandises par voie ferrée, mixité des flux passagers/marchandises.

•INTERMODALITE:

- Développer les équipements et les solutions techniques pour faciliter les changements de mode.
- Mettre en place des systèmes de billetterie et de réservation combinée.
- Faire fonctionner route et rail comme un seul système de transport, interconnecté via gares multimodales, au service des usagers.
- Étudier l'extension de la responsabilité des AOT au-delà du transport collectif de passagers.

Groupe de contact des entreprises de l'énergie

Annexe

Liste des membres

Le groupe de contact des entreprises de l'énergie est composé d'une liste large d'organisations, dont un « noyau dur » indiqué en gras.

- ABB France
- AFEP (Association Française des Entreprises Privées)
- AFG (Association Française du Gaz)
- AFIEG (Association Française Indépendante de l'Electricité et du Gaz)
- AFPAC (Association Française pour les Pompes à Chaleur)
- AFPG (Association Française des Professionnels de la Géothermie)
- Air France
- Air Liquide
- **Alstom**
- AMORCE (Association nationale des collectivités, des associations et des entreprises pour la gestion des déchets, de l'énergie et des réseaux de chaleur)
- ANODE (Association Nationale des Opérateurs Détaillants en Énergie)
- ANROC (Association des Entreprises Locales de Distribution)
- Arcelor Mittal
- **Areva**
- Arkema
- Armateurs de France
- ASFA (Association des Sociétés Françaises d'Autoroutes)
- Association Française de l'Aluminium
- ATEE (Association Technique Energie Environnement)
- AUTF (Association des Utilisateurs de Transport de Frêt)
- Bolloré
- Bosch
- **Bouygues Immobilier**
- Bureau Veritas
- CAPEB (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment)
- **Caisse des Dépôts**
- CCFA (Comité des Constructeurs Français d'Automobiles)
- CEA (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives)
- CIBE (Comité Interprofessionnel du Bois Energie)
- CLEEE (Comité de Liaison des Entreprises ayant exercé leur Eligibilité sur le marché libre de l'Electricité)
- Club Biogaz
- Club CO2
- Cluster Maritime Français
- CNIM
- **Cofely**
- Compagnie Nationale du Rhône
- Confédération paysanne
- COPACEL (Confédération Française de l'Industrie des Papiers, Cartons et Celluloses)
- CPDP (Comité Professionnel du Pétrole)
- CPSSP (Comité Professionnel des Stocks Stratégiques Pétroliers)
- **Dalkia**
- DCNS
- EADS
- EAF (Electricité Autonome Française)
- **EDF**
- Egis
- ELE (Syndicat Professionnel des Entreprises Locales d'Energie)
- Enercoop
- **ENERPLAN (Syndicat des professionnels de l'énergie solaire)**
- Entreprises Générales de France-BTP

- EON France
- Equilibre des Energies
- **ERDF**
- Esso
- Exeltium
- FBIE (France Bois Industries Entreprises)
- FEDENE (Fédération des Services Energie Environnement)
- Fédération Nationale des Transporteurs Routiers
- **FEE (France Energie Eolienne)**
- FF3C (Fédération Française des Combustibles, Carburants & Chauffage)
- **FFB (Fédération Française du Bâtiment)**
- FHE (France Hydro Electricité)
- FIF (Fédération des Industries Ferroviaires)
- FIEEC (Fédération des Industries Electriques, Electroniques et de Communication)
- **FNB (Fédération Nationale du Bois)**
- FNAM (Fédération Nationale de l'Aviation Marchande)
- FNSEA
- FNSICAE (Fédération nationale des sociétés d'intérêt collectif agricole d'électricité)
- Fonroche
- Forestiers privés de France
- France Bois Forêt
- France Energie Nouvelle
- France Energies Marines
- **Gaz Electricité de Grenoble**
- Gazprom
- **GDF Suez**
- **General Electric**
- GIFAS (Groupement des Industries Françaises Aéronautiques et Spatiales)
- GIMELEC (Groupement des industries de l'équipement électrique, du contrôle-commande et des services associés)
- **GrDF**
- Groupe Pena
- **GRTgaz**
- IGNES (Industries du Génie Numérique Energétique et Sécuritaire)
- **Lafarge**
- Legrand
- MPO
- Nexans
- Peugeot
- Photowatt
- **Plateforme française de l'automobile**
- **Poweo Direct Energie**
- Powernext / EPEX Spot
- Qualibat (organisme français de qualification des entreprises de construction)
- Qualit'EnR (Association pour la qualité d'installation des systèmes à énergies renouvelables)
- RATP
- Renault
- **RTE**
- Safran
- **Saint-Gobain**
- Schlumberger
- **Schneider Electric**
- SEIBE (Syndicat des Entreprises Indépendantes du Bois Energie)
- **SER (Syndicat des Energies Renouvelables)**
- SERCE (Syndicat des Entreprises de Génie Electrique et Climatique)
- SFEG (Syndicat des Foreurs d'Eau et de Géothermie)
- Shell

- SHEM (Société Hydro-Electrique du Midi)
- Siemens
- Smart Grids France (représenté par Capenergies)
- **SNCF**
- SNCU (Syndicat National de Chauffage Urbain et de la Climatisation urbaine)
- SNPAA (Syndicat National des Producteurs d'Alcool Agricole)
- Sofiproteol
- Soitec
- Solvay
- Syndicat de l'éclairage
- Syndicat de la mesure
- Systra
- Technip
- TIGF
- **Total**
- UFE (Union Française de l'Electricité)
- UFIP (Union Française des Industries Pétrolières)
- UIC (Union des Industries Chimiques)
- UNELEG (Union Nationale des Entreprises Locales d'Electricité et de Gaz)
- UNICLIMA (Syndicat des industries thermiques, aérauliques, et frigorifiques)
- **UNIDEN (Union des industries utilisatrices d'énergie)**
- **Union sociale pour l'habitat**
- UTP (Union des Transports Publics et Ferroviaires)
- Veolia Environnement
- **Voltalis**
- Westinghouse France

● ● ● **Un débat ouvert à tous**



**Pour réussir à construire ce nouveau modèle de société,
nous avons besoin de vous tous, de votre mobilisation, de vos avis,
témoignages et expériences.**

www.transition-energetique.gouv.fr

**Secrétariat général du débat national
sur la transition énergétique**

246, boulevard Saint-Germain

75007 Paris

Tél. 33 (0)1 40 81 77 94

